



Dans ce numéro

Bassin fleuve Sénégal

- Programme Alizés

Sénégal : orientations 2004-2008.

Eau potable et assainissement

- A Nairobi, au Kenya.

L'AMREF, première organisation humanitaire présente dans les bidonvilles de la capitale.

• Un programme de recherche-action dans trois villes africaines pour l'élaboration concertée de stratégies locales.

• Réflexions sur l'articulation entre organisations communautaires et entreprises de distribution en Amérique latine.

Sortir des incantations

Comment sortir des incantations ? Comment faire se rejoindre les monteurs de projets et les porteurs d'actions locales, les décideurs des institutions de financement, les banques et les pouvoirs publics. L'accent au IV^e Forum mondial de l'eau est mis sur les collectivités locales, les gouvernements locaux, et tous ceux qui combattent l'absence de service de base pour une large majorité de pauvres, de plus en plus nombreux.

Tout en étant convaincu de l'absolue nécessité d'y remédier, chacun dans sa sphère est absorbé par ses préoccupations : satisfaire ses administrés, ses clients, ses actionnaires, ses membres. Les pauvres n'ont pas de poids et ne s'expriment que rarement, à l'occasion de bilan quin-

quennal, d'assemblée générale ou d'élections locale ou nationale. Il faut alors expliquer les médiocres bilans et montrer son impuissance relative face au grand immobilisme qui rend la pauvreté plus inéluctable encore et l'exclusion irrémédiable.

Eh bien non ! Vous êtes nombreux à montrer par les projets que vous menez, l'inventivité des réalisations, la considération de l'autre, que des solutions sont possibles ; même si la bataille de la reconnaissance et de l'union reste à gagner. Vos expériences et les nôtres ne seront reconnues que si elles font masse et si nous profitons des fenêtres d'expression qui nous sont offertes. L'eau potable et l'assainissement deviennent une préoccupation de tous. Profitons de l'espace

qui nous est ouvert à Mexico en mars 2006 pour faire entendre les demandes, les expériences, les acquis de tous au profit d'une plus juste répartition des ressources et des moyens de les préserver et de les exploiter.

Les collectivités, les gouvernements locaux sont les acteurs principaux du secteur de l'eau et de l'assainissement. Aidons-les à prendre la place qui leur revient dans les processus mondiaux de décision afin que les acquis de l'expérience de tous soient compris, reconnus, soutenus et donc plus largement financés. Rendez-vous à Mexico en mars de l'année prochaine, en "in" ou en "off", en tout cas au service tous. ●

Pierre-Marie Grondin

Cap sur Mexico 2006

Depuis 2002, les partenaires français intervenant dans le secteur de l'eau ont su se mobiliser conjointement pour préparer et participer à chacun des événements internationaux majeurs sur l'eau. Ces événements sont l'occasion de partager les expériences et les réflexions des acteurs français et de leurs partenaires au niveau multilatéral. Leurs expériences partagées et leur savoir-faire, mis en perspective avec les réflexions en cours dans d'autres instances internationales, peuvent ainsi être plus fortement mis en évidence.

La France est attentive à donner une place particulière à ses partenaires, notamment d'Afrique francophone, gouvernementaux ou non, afin qu'ils puissent préparer et participer à ce forum. Ils pourront y partager leurs expériences et bénéficier des échanges et enseignements des partenaires de régions non francophones. Sans un tel effort, ces partenaires francophones se trouvent trop souvent exclus des grands événements internationaux.

Afin de mobiliser efficacement tous les acteurs français et leurs partenaires, de diffuser régulièrement de l'information et d'assurer un contact permanent avec le secrétariat du IV^e Forum mondial de l'eau et le Conseil mondial de l'eau, co-organisateurs du forum, et de gérer l'organisation logistique, il a été décidé lors de la réunion interministérielle du 15 juin 2005, de mettre en place un secrétariat composé du pS-Eau, de l'ASTEE (Association scientifique et technique pour l'eau l'environnement) et de l'OIEau (Office international de l'eau) : l'Equipe de Coordination France (ECF).

Grâce à ce travail, plusieurs sessions, en cours de validation par le secrétariat, ont été proposées par les partenaires du pS-Eau. Citons notamment :

- **GDE Méditerranée.** Water Demand Management : a sparing water management - An experience in the mediterranean area. www.worldwaterforum4.org.mx/home/detalle_sess.asp?cve_interest=132&lan=
- **Financement solidaire.** "Solidarity and decentralized forms of North/South and South/South funding". www.worldwaterforum4.org.mx/home/detalle_sess.asp?cve_interest=131&lan=
- **Assainissement.** "Toward sanitation for all in Africa". www.worldwaterforum4.org.mx/home/detalle_sess.asp?cve_interest=128&lan=
- **Municipal concerted strategy** planning for better water supply and sanitation services responding to the demand and needs of the population. www.worldwaterforum4.org.mx/home/detalle_sess.asp?cve_interest=129&lan=
- **Governance for local water and sanitation services.** Needs of cities in developing countries and responses from international initiatives. www.worldwaterforum4.org.mx/home/detalle_sess.asp?cve_interest=133&lan=
- **Transparency and democratic control** for a better governance for local water and sanitation services. www.worldwaterforum4.org.mx/home/detalle_sess.asp?cve_interest=134&lan= (cf. aussi : www.worldwaterforum4.org.mx/home/lista_sess.asp)

Sommaire

BASSIN FLEUVE SÉNÉGAL

3. Programme Alizés Sénégal

Répliquer un projet réussi n'est pas gagné d'avance

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

6. L'AMREF à Nairobi, au Kenya.

Améliorer les conditions de vie est plus qu'une question d'équipement

8. Programme de recherche-action dans trois villes africaines.

Elaborer des stratégies locales concertées

GESTION DE L'EAU

9. Organisations communautaires et entreprises municipales en Amérique latine

Typologie d'une coexistence aux modalités variées

13. LES INFOS DU PS-EAU

Avis à tous les abonnés

Toujours plus d'infos

La diffusion par email progresse. L'équipe d'animation du pS-Eau transmet également par courrier électronique des informations sur des propositions de financements internationaux en matière d'eau et d'assainissement, des offres de formations spécifiques, des invitations à des rencontres régionales ou internationales, des résumés ou des documents à télécharger, etc.

Pour recevoir régulièrement ces informations, transmettez-nous vos coordonnées (nom, prénom, fonction, organisme, email professionnel et/ou email personnel, adresse postale, téléphone) à l'adresse suivante :

pseau@pseau.org

Répliquer un projet réussi n'est pas gagné d'avance

Lancé au début des années 90, le programme Alizés a permis l'installation de 200 éoliennes en Mauritanie. Suite à cette opération, Alizés a démarré en 1997 un nouveau projet de réhabilitation et d'installation d'éoliennes de pompage au nord-ouest du Sénégal. Mais la décentralisation au Sénégal et de nécessaires adaptations conduisent Alizés à prendre un nouveau cap.

Lancé au début des années 90¹, le programme Alizés prévoyait l'installation de 101 éoliennes de pompage en Mauritanie. Il aboutira, directement ou indirectement, à l'installation en une dizaine d'années de 200 éoliennes dans ce pays. Suite à cette opération, une première étude (initiée par la région Nord-Pas-de-Calais) évaluée en 1993 la faisabilité d'un programme de réhabilitation et d'installation d'éoliennes de pompage au nord-ouest du Sénégal.

Le littoral sénégalais, de Dakar à Saint-Louis, est la zone la plus ventée du pays et les éoliennes sont adaptées aux nombreux villages de moins de 500 habitants de cette région très peuplée proche de la Mauritanie.

Par ailleurs, dans la vallée du fleuve Sénégal, de nombreux villages de 1000 habitants ou plus manquent aussi cruellement d'alimentation en eau potable. Trois régions administratives sont concernées : Saint-Louis (jumelée avec la région Nord-Pas-de-Calais), Louga et Thiès.

Après quatre années de recherche de fonds², les ONG françaises GRET et EER³, associées au bureau d'études sénégalais SEMIS, démarrèrent Alizés Sénégal en 1997. En 2001, 28 villages du nord-ouest du Sénégal sont alimentés en eau potable. Différentes solutions techniques ont été mises au point pour répondre aux besoins et aux contraintes de chaque site :

- 24 éoliennes multipales et 2 pompes solaires sont installées sur des puits ou des forages existants, principalement dans les départements de Louga et Kébémér. Chaque équipement comprend l'éolienne ou la pompe solaire, un ou deux bassins de stockage de 10 m³, une

¹ Avec le soutien du ministère français des Affaires étrangères (MAE) et de l'Union européenne.

² Fonds provenant en grande partie de l'Union européenne, du ministère français des Affaires étrangères et de la région Nord-Pas-de-Calais.

³ GRET, Groupe de recherches et d'échanges technologiques, à Paris. EER, Espace éolien régional, à Lille.

ou plusieurs bornes-fontaines et une clôture pour conserver des abords propres :

- 2 stations de pompage, traitement et distribution des eaux de surface, concernent les 2000 habitants des villages de Guidakhar et Ndiawdoune (département de Dagana), tous deux situés sur des nappes salées.

Des éoliennes à valeur ajoutée locale

L'éolienne de pompage est une machine mécanique : le rotor multipale entraîne par un mécanisme de transmission (variable suivant les modèles) et une longue tige, une pompe à piston plongée dans l'eau. La construction mécano-soudée de ce type d'éolienne peut se faire en grande partie, voire totalement, au Sénégal, ce qui augmente la création de valeur ajoutée locale.

Dans un premier temps, Alizés a installé le modèle Oasis (3 m de diamètre) déjà utilisé en Mauritanie. Un transfert de technologie a été organisé entre le fabricant mauritanien et la société EIC de Saint-Louis. Mais ces éoliennes se sont avérées ici moins performantes, du fait d'une combinaison de facteurs défavorables.

D'une part, la population villageoise est plus importante qu'en Mauritanie. D'autre part les puits, plus profonds, sont installés au centre des villages et donc protégés du vent, ce qui constitue un potentiel éolien plus faible et mal connu. Enfin, un moindre encadrement du transfert de technologie, des débits insuffisants et des pannes répétées aboutissent à des résultats insatisfaisants.

Le modèle Oasis a donc dû être abandonné au profit de l'éolienne SSM, introduite au Sénégal dans les années 80 par l'ONG italienne LVIA et construite par l'entreprise SSM de Thiès. Elle est plus robuste car tournant plus lentement, plus puissante (6 m de diamètre), mais aussi plus chère (7000 € contre 4000 €, installée).

Douze éoliennes argentines de marque FIASA (3 à 4 m de diamètre), installées dans les années 80

et longtemps abandonnées, ont également été démontées et réhabilitées par EIC⁴. Leur robustesse, leurs dimensions légèrement supérieures et leur mécanisme de transmission (par engrenages), les rendent plus performantes que l'Oasis.

On compte donc aujourd'hui sur la zone d'intervention d'Alizés, 6 éoliennes Oasis, 10 SSM et 12 FIASA, ainsi que 2 pompes solaires Total Energie. La diversité des solutions techniques permet de mieux couvrir les besoins mais pose des problèmes de maintenance.

La situation la plus cruciale du point de vue de l'eau potable est celle des villages installés en aval du fleuve dans le département de Dagana. Dans cette zone, la présence d'une nappe souterraine salée oblige à consommer l'eau de surface, avec une prévalence croissante des maladies hydriques, la bilharziose en tête.

Pour rendre cette eau consommable, Alizés a dû innover en installant des stations de pompage, traitement et distribution adaptées aux villages de moins de 2000 habitants. Deux sites ont été équipés : N'Ddiawdougne avec l'assistance technique et financière de l'ONG Aquassistance et de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, Guidakhar avec la société Nord-Pompes de Cambrai.

Dans les deux cas, le schéma de traitement se fonde sur une combinaison de techniques éprouvées :

- pompage de l'eau du fleuve (éolienne SSM à N'Ddiawdougne, éolienne FIASA à Guidakhar⁵) ;
- décantation/floculation de l'eau pompée pendant 12 à 24 heures ;
- refoulement de l'eau décantée (2^e éolienne à Ndiawdougne ou pompe solaire à Guidakhar) ;
- filtration sur sable ;

⁴ L'éolienne FIASA est le fruit d'un transfert de technologie entre la Sté américaine Aermotor et la société argentine d'équipements agricoles FIASA.

Le programme Alizés Sénégal démarre en 1997. En 2001, 28 villages du nord-ouest sont alimentés en eau potable. Chaque équipement comprend une éolienne ou une pompe solaire, un ou deux bassins de stockage de 10 m³, une ou plusieurs bornes-fontaines et un périmètre de protection.



ALIZÉS

- chloration ;
- stockage dans un château-d'eau ;
- distribution par des bornes-fontaines installées dans le village.

Sur ces sites les résultats sanitaires ont été spectaculaires : ainsi à N'Ddiawdougne, les enfants ne souffrent plus d'amibiase et de bilharziose et le taux de fréquentation de l'école est passé de 78 à 98 % la première année.

Au total, pour un investissement d'environ 50 euros par personne (hors dépenses de formation et d'animation), près de 8 500 villageois ont bénéficié d'Alizés. Pour assurer la pérennité de ces équipements, les ONG sont parties du principe qu'il fallait, comme en Mauritanie, impliquer les usagers. Chaque installation a donc résulté d'un long processus comprenant :

⁵ A l'origine, le pompage se faisait par l'intermédiaire d'une pompe solaire installée près du fleuve et non près du village distant d'environ 400 mètres. Deux volets de panneaux solaires dont le 2^e a concerné tous les modules, nous ont amené à redéfinir le système de pompage et le remplacer par une éolienne mécanique. Le vol des panneaux solaires est une vraie plaie pour le développement de cette énergie sur des sites un peu isolés.

- l'information des futurs usagers avec une visite de responsables locaux en Mauritanie et une restitution dans chaque village ;
- la sélection des sites selon différents critères techniques : 130 visites de présélection ont été réalisées pour 41 villages retenus ;
- la signature d'un acte d'engagement et le versement d'une participation du village (30 d'entre eux) aux investissements : 600 € pour le pompage sur puits ou forages, 900 € pour les stations de traitement de l'eau du fleuve.

Alizés : un projet pilote au Sénégal

Cette implication a été complétée par un contrat annuel de maintenance passé avec les sociétés EIC ou SSM. Le village s'est engagé également à épargner pour le renouvellement des équipements. Ce dispositif a été mis en place dans le cadre de comités de gestion villageois, en concertation avec les administrations nationales et les communautés rurales. Mais il faut bien se rendre à l'évidence, ces dispositions ne sont pas suffisantes :

- la participation à l'investissement reste relativement minime et engage finalement assez peu les villageois, surtout quand elle est payée par quelques ressortissants « émigrés » ;
- les cotisations forfaitaires n'incitent pas à une bonne gestion de l'eau et ne sont pas toujours payées avec régularité... même une fois l'eau fournie ;
- l'éloignement de certains sites, des impayés, ainsi que des difficultés propres aux entreprises, ont conduit à la rupture des contrats et donc à une maintenance insuffisante. Quatre ans après la fin des travaux d'installation, des éoliennes sont en panne et un travail de remise à niveau est en cours.

Pour remédier à ces difficultés, le paiement de l'eau au volume a été institué dans les stations de traitement dès leur démarrage : à N'Ddiawdougne, les habitants payent 0,7 euro/m³ (500 Fcfa/m³) l'eau du fleuve potabilisée, soit moins qu'une eau douteuse achetée « à la charrette ».

Vouloir répliquer un projet n'est pas gagné d'avance... Au fil des contraintes rencontrées et des remodelages successifs, Alizés a

pris un nouveau visage. Faute de financements, le volet « petite électrification rurale » initialement prévu a été abandonné. Les choix techniques initiaux ont dû être modifiés pour s'adapter aux conditions spécifiques de chaque site. D'un projet de diffusion, Alizés devient peu à peu un projet pilote au Sénégal.

C'est pour rendre compte de tout cela qu'un important travail de

pompes solaires, sur puits ou forages, principalement à l'ouest de Louga. Au total ce sont 15000 habitants qui devraient bénéficier de ces investissements ;

- la formation et le suivi pour une amélioration de l'hygiène de l'eau et de la santé par une ONG locale, l'ASBEF ;

- la formation et l'implication des entreprises locales pour la

coûtent de 40 000 € pour 500 à 1000 habitants à 67 000 € pour 1 500 habitants.

2004-2008 : cap sur les acteurs locaux

Pour réaliser ces investissements, les acteurs locaux sont impliqués dès le début de manière plus effective. Dans la première phase, l'équipe Alizés était à la fois maître d'ouvrage délégué, maître d'œuvre et, en partie, prestataire. Le comité de pilotage, lieu de concertation avec les acteurs nationaux, n'avait pas de rôle opérationnel. Les communautés rurales étaient informées, leurs représentants participaient aux réunions villageoises sans être véritablement actifs.

Les difficultés de fonctionnement montrent une nouvelle fois que les ONG doivent se limiter à l'accompagnement et à la formation des organisations permanentes que sont les collectivités élues (ici les communautés rurales qui regroupent plusieurs villages), les administrations nationales ou les entreprises locales.

Fort de ce constat, Alizés accompagne aujourd'hui les communautés rurales élues dans leur rôle de maître d'ouvrage⁷, et les ARD⁸ (agences régionales de développement, organe technique des conseils régionaux et des communautés rurales) dans leur rôle d'assistance à ces maîtres d'ouvrage. Un contrat doit être passé entre chaque communauté rurale et un maître d'œuvre local autre que l'équipe Alizés. Enfin, le recours à

des prestataires locaux est systématisé, y compris par exemple pour contrôler la comptabilité des comités de gestion.

Dans une telle configuration, après Alizés, les acteurs locaux seront compétents et toujours présents pour gérer de nouveaux investissements, y compris avec d'autres sources de financement. Cela donne l'impression de « perdre du temps », de ne pas être efficace car des mois se passent avant que des investissements se voient, mais Alizés et ses partenaires parient sur le long terme. L'enjeu ici est bien de créer et mettre en place des mécanismes de concertation, de décision et d'accompagnement de réalisations hydrauliques pérennes : « faire faire » et « faire avec » et non « faire à leur place ».

Un guide des procédures a été réalisé à cet effet afin de proposer une démarche logique, cohérente et connue de tous. Ce guide s'articule autour des différentes étapes de l'intervention qui vont de l'information préalable dans les villages jusqu'à la réception finale des ouvrages en passant par les actions d'accompagnement et de formation prévues au niveau de l'hygiène, de la gestion et de la maîtrise technique des installations.

Cette phase Alizés II est financée par l'Union européenne, le ministère français des Affaires étrangères, le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais et les Ong Aquassistance, Espace éolien régional et Gret. Les trois premières réalisations prévues ont déjà été identifiées. Elles seront réalisées en 2006 dans les villages de Ndiakaye, Fanaye Walo et Khare.

*Marie Noëlle REBOULET
(Espace éolien régional),
Lisette PROVENCHER, Mathieu
LE CORRE (Aquassistance),
Ousmane HANE (Semis),
Jacques MONVOIS (Gret)*



Alizés

capitalisation a été engagé en 2002 avec l'appui de la région Nord-Pas-de-Calais⁶. Ce travail a aussi permis de définir une nouvelle étape débutée fin 2004.

Si l'utilisation des énergies renouvelables demeure d'actualité, l'accent est mis aujourd'hui sur l'eau et la santé à travers :

- 8 nouvelles stations de traitement des eaux de surface en aval du fleuve Sénégal. Les pompes pourront être éoliennes, mais aussi solaires ou électriques grâce au réseau venant du barrage hydro-électrique de Manantali. A ces stations s'ajouteront 13 éoliennes, ou

fabrication, l'installation et la maintenance (EIC, SSM ou d'autres) ;

- l'assistance aux villages pour une bonne gestion technique et économique des équipements, y compris les 28 sites déjà équipés.

Concrètement, le bureau d'études sénégalais SEMIS est en charge du personnel basé à Saint-Louis (un chef de projet, un ingénieur et deux animateurs). Cette équipe est appuyée par des missions ponctuelles des ONG françaises GRET et Aquassistance. Les coûts d'investissement prévisionnels s'élèvent à environ 13 800 € pour une installation complète sur puits ou forage existant (+ 4 000 € pour la rénovation du point d'eau existant si nécessaire). Les stations de pompage et traitement de l'eau du fleuve

⁶ Les résultats de cette capitalisation sont diffusés sur : www.alizes-eole.com, www.gret.org, www.semis.sn

⁷ Cela était prévu en partie dans la phase Alizés 1 mais des retards dans la mise en place de la politique de décentralisation et de la déconcentration des services de l'Etat n'a pas permis de mettre en œuvre cette dynamique de travail.

⁸ Les ARD sont de création relativement récente, à l'exception de celle de Saint-Louis.

Les actions de l'AMREF à Nairobi au Kenya

Améliorer les conditions de vie est plus qu'une question d'équipement

L'AMREF (Association pour la médecine et la recherche en Afrique) est la première organisation humanitaire présente à Kibera, le plus ancien et le plus grand bidonville de Nairobi. Depuis 1998, elle travaille à Laini Saba, quartier le plus défavorisé de Kibera, où 40 000 personnes vivaient jusqu'ici sans accès à l'eau potable ni service de santé. A la construction d'un réseau raccordé à 12 réservoirs d'eau, s'est ajoutée la volonté de l'AMREF d'impliquer fortement les populations, seule façon d'assurer la pérennité de meilleures conditions de vie et de santé.



AMREF

La ville de Nairobi s'étend sur 680 km² au sud du Kenya. Elle totalise 2,4 millions d'habitants : 55 % d'entre eux vivent dans 50 bidonvilles, notamment à Kibera, le plus vieux, situé à 10 km à l'ouest de la capitale.

Nairobi n'a qu'un siècle d'existence. Kibera s'est développé vers la fin de la Seconde Guerre mondiale en hébergeant les soldats nubiens de l'armée britannique. Les premiers habitants ont hérité des terres et ont construit des structures qu'ils ont louées ensuite.

Regroupés en ethnies, ils ont formé des quartiers tels que Laini Saba, Lindi, Makrina et Kianda. Il n'y a pas de véritable frontière entre les quartiers, mais une ligne

de chemin de fer traverse le bidonville. Les descendants nubiens, musulmans, vivent au nord de la ligne de chemin de fer. Les autres ethnies, majoritaires, vivent au sud. Les divisions ethniques ont connu ces dernières années des frictions sociales sérieuses liées au contexte politique du moment.

L'exode rural et l'urbanisation rapide font croître la population de ces bidonvilles de 12 % par an. La majorité des nouveaux arrivants n'a pas de travail, et ceux qui en obtiennent sont mal payés.

Aux difficiles conditions d'hébergement se greffent tous les problèmes d'hygiène liés à la surpopulation, à la pauvreté et au manque d'accès à l'eau potable.

Depuis 1992, l'AMREF a travaillé avec le ministère de la Santé sur un important projet concernant « les enfants des villes ». Une enquête a conduit les responsables des différents secteurs (communauté, église, organisations de santé) à réfléchir sur des solutions à apporter en matière de santé et d'hygiène.

Depuis 1998, l'AMREF essaye de résoudre à Laini Saba les problèmes d'hygiène et de soins de santé qui se posent ici avec acuité. Ses interventions comprennent le traitement des ordures, la construction de latrines, de réservoirs d'eau potable, de bains publics, de canalisations de drainage. Un centre de santé, aujourd'hui géré par un conseil communautaire de 32 membres originaires de Laini Saba, assure consultations, service

néonatal, programme d'immunisation et soins aux malades.

L'eau, vecteur de santé publique

Laini Saba est le quartier le plus défavorisé de Kibera. Il regroupe 6 % de la population du bidonville, soit 40 000 personnes qui se partagent 8 000 habitations (environ 5 personnes par foyer).

L'approvisionnement en eau se fait par l'intermédiaire de réservoirs alimentés en eau de pluie, dont 97 % appartient à des propriétaires aisés, qui pratiquent la revente de l'eau en période de sécheresse. L'eau est vendue 0,30 € les 20 litres par des marchands ambulants. Les résidents qui ne peuvent pas payer se servent de l'eau du lac pollué de Nairobi, au sud du bidonville. Ce lac reçoit toutes les eaux de drainage et les déchets de Kibera.

Une étude conduite en 2000 a fait apparaître que 92,7 % des foyers de Laini Saba achètent l'eau

Une eau de meilleure qualité et... 10 fois moins chère

Avant : 0,02 € le litre auprès des vendeurs privés ou, à défaut, obligation d'aller chercher l'eau polluée du lac.

Après : 0,002 € le litre, pour une eau plus saine

Coût du projet
par personne desservie : 3 €

des réservoirs. Ces réservoirs sont rares et l'attente y est très longue.

En 2001, la ville de Nairobi, avec le soutien de la Banque mondiale, installe à Kibera 23 km de réseau principal de canalisations d'eau potable non raccordé à des antennes de distribution.

A la demande de l'autorité communautaire locale, et avec l'appui financier de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, l'AMREF décide de mettre en place un raccordement au réseau principal avec la construction de 12 réservoirs supplémentaires et une formation à la gestion de l'eau.

Afin de mobiliser la communauté, l'AMREF procède, en amont du projet, à la formation de comités locaux (*Community Based Organisation*) chargés d'organiser des forums de discussions pour sensibiliser les habitants aux problèmes sanitaires liés à l'eau et pour les aider à mettre en place une organisation fiable de sa gestion.

Les populations apportent la terre et le travail et elles participent à la localisation des points d'eau avec l'aide des techniciens du Nairobi City Council (la mairie). Les critères retenus pour la localisation des points d'eau ont été les suivants : disponibilité des terrains, distance d'un réservoir à un autre, nombre d'utilisateurs potentiels, distance de la canalisation principale, zone de recrutement du dispensaire, accessibilité aux réservoirs.

Avec l'accord du Nairobi City Council, les 12 réservoirs ont donc été construits, reliés au principal réseau de canalisation de Kibera déjà existant. Les nouvelles canalisations sont situées entre 5 et 10 mètres de la canalisation principale, ce qui donne une pression suffisante pour alimenter les réservoirs. La hauteur des réservoirs varie de 2 à 3 m.

Chacun des réservoirs dessert 150 à 300 foyers, soit entre 600 et 1200 personnes. Près d'un tiers des habitants du quartier (soit

50 ANS D'EXPÉRIENCE DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ EN AFRIQUE

L'AMREF, une ONG internationale et indépendante, compte 600 personnes, dont 97 % d'origine africaine. Elle met en place des projets de développement durable auprès des populations les plus défavorisées. Afin d'assurer la pérennité des projets et la responsabilisation de leurs bénéficiaires, la participation active des communautés concernées fait partie intégrante du mode de fonctionnement de l'AMREF.

130 projets de développement ont ainsi été mis en place dans 19 pays d'Afrique, sur ces principaux thèmes d'intervention : paludisme, sida, soins cliniques, accès à l'eau salubre, télémédecine et formation.

L'accès à l'eau salubre et à l'assainissement est un axe présent dans tous les projets menés par l'AMREF.

15 000 personnes) bénéficie de ces installations.

Priorité à la participation communautaire

Divisé en petites unités, un comité de l'eau, créé dès le départ du projet, gère les réservoirs.

La participation de la communauté au travers de ces comités a été primordiale dans le succès de l'opération. Elle développe l'appropriation et la responsabilisation, facteurs de pérennisation du projet. La vente de l'eau a pour objectif de maintenir l'approvisionnement en eau potable pour les résidents des villages.

Au total, 9 communautés gèrent aujourd'hui les réservoirs à eau de pluie par l'intermédiaire de deux organisations communautaires (Ushirika et Mramma), elles-mêmes mises en place par l'AMREF qui les a formées lors de l'installation des réservoirs. Forte de l'impact de ce projet sur la population et afin d'être en mesure d'augmenter le nombre de personnes concernées et respon-

sables, le projet s'est également traduit par la mise en place des *Community Resource Person* (comités de ressource) dont les membres sont formés à l'utilisation de l'eau comme vecteur de santé.

Au-delà des travaux d'équipement, et afin de pérenniser durablement l'amélioration globale de l'hygiène et de la santé par l'approvisionnement en eau potable, un certain nombre d'actions parallèles ont été menées :

- une clinique communautaire, noyau fort au sein du bidonville, constitue la base des activités de santé (sensibilisation au projet auprès de tous les intervenants et bénéficiaires, construction d'une structure et équipement d'une clinique, étude des besoins, mise en place d'un « comité d'initiatives ») ;
- un service de santé primaire préventif et curatif pour les femmes et les enfants, axe ses actions sur l'immunisation, la nutrition, la gyné-

Contact : Zarina de Bagueux
AMREF France
19, rue Cassette 75006 Paris
T. 01 45 48 14 18
www.amref.org/france.htm



cologie et l'obstétrique (mise en place d'un service néonatal, d'un service de santé pédiatrique et d'un service de soins ambulants pour les prostituées) ;

- un réseau de santé publique fonctionne avec des agents de santé bénévoles ;
- un plan de gestion participatif a permis de sensibiliser la communauté au partage des coûts, et des responsabilités ;
- la formation à l'hygiène passe par des comités sanitaires de voisinage, ainsi qu'une aide au montage de projets liés à l'hygiène publique et à l'eau ;
- des activités éducatives portent sur la nutrition et la survie de l'enfant ; une petite pharmacie, créée dans la clinique, offre aux résidents la possibilité d'acheter des médicaments de base, des aliments et du matériel hygiénique pour les soins des personnes atteintes du sida (toutes les opportunités sont saisies au sein de la communauté et de la clinique pour mettre en place les activités éducatives et un programme pour les soins de santé à domicile des malades du sida).



Guillaume Aubourg

► Les activités sanitaires servent de base au développement des activités communautaires. Les bénéficiaires sont impliqués à différents niveaux, notamment les femmes, qui sont le moteur principal d'une communauté soucieuse d'améliorer ses conditions de vie.

Hier un bidonville, aujourd'hui un village

Cette approche participative prônée par l'AMREF permet à la communauté et au projet d'avancer en évitant les erreurs et en ajustant régulièrement les actions aux besoins. L'expérience démontre qu'une communauté ne se sent en confiance que lorsqu'elle est bien formée et bien encadrée. C'est alors que, petit à petit, elle prend part aux responsabilités qui l'engagent vers la voix de l'autonomie et utilise au mieux les investissements extérieurs (réseau d'approvisionnement en eau, citernes, latrines, etc.).

Aujourd'hui, Laini Saba ressemble à un village et non plus à un bidonville. Le contraste est fort lorsqu'on traverse Kibera et qu'on arri-

ve à Laini Saba. La propreté des ruelles, la grande place avec sa clinique communautaire, des latrines et des réservoirs d'eau au détour des ruelles.

Les formations à l'hygiène et à l'utilisation de l'eau ont permis aux membres des comités de prendre réellement conscience des enjeux et des répercussions sur la santé. Les membres de la communauté sensibilisés, sensibilisent les autres à leur tour et un réel changement des comportements voit le jour.

Les comités d'initiative mis en place par la communauté elle-même sont les meilleures preuves de réussite de ce projet.

Au regard des fortes retombées de cette réalisation, l'AMREF France a entraîné l'AMRE UK à poursuivre son action dans le bidonville, en renforçant la collaboration avec l'Organisation communautaire de Mramma. Aujourd'hui, les conditions de vie à Laini Saba sont meilleures, mais si l'on en croit l'objectif des différents bureaux de l'AMREF, tout comme celui des acteurs communautaires locaux, ce n'est encore qu'un début...

Nouveau programme de recherche-action

Elaborer des stratégies locales concertées

Le pS-Eau et le Partenariat pour le développement municipal (PDM) ont conduit ces dernières années des programmes de recherche-action sur la gestion des services d'eau et d'assainissement.

Un nouveau programme (2005-2006) vise à en diffuser les riches enseignements à travers la mise en œuvre de processus d'accompagnement et l'élaboration d'outils méthodologiques.

Les études engagées dans le cadre de programmes de recherches actions novateurs sur la gestion des services d'eau et d'assainissement ont mis en évidence le rôle central de la collectivité locale pour mettre en œuvre ces services publics essentiels, en partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux.

Les enseignements de ces programmes restent cependant à traduire concrètement sur le terrain. C'est pourquoi un nouveau programme financé par le ministère français des Affaires étrangères vient d'être engagé.

La première composante de ce nouveau programme a pour but d'accompagner et d'appuyer des collectivités locales africaines pour l'élaboration, au niveau de chaque ville, de stratégie concertée avec les différents acteurs locaux, qui interviennent dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement. Cette démarche sera réalisée à titre expérimental sur trois villes et suivie de la production d'un guide méthodologique sur le rôle des collectivités locales comme maître d'ouvrage des services d'eau et d'assainissement.

Dans chaque ville, le processus comprend une première phase de diagnostic sur l'accès à l'eau et à l'assainissement. Cette première phase sera suivie d'un processus concerté entre tous les acteurs de l'eau pour l'élabora-

tion d'une stratégie municipale pour l'eau et l'assainissement.

L'objectif final est de définir une stratégie partagée avec tous les partenaires, définissant les actions prioritaires à engager pour assurer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement pour tous.

Une douzaine de villes ont été pré-identifiées. Le comité de pilotage en a retenu trois : Dschang

Contacts

Christophe Le-Jallé, pS-Eau
T. 33 (0)1 53 34 91 24
le-jalle@pseau.org

Félix Adégnika (PDM)
116, rue des Amoureux
01 BP 3445 Cotonou
(République du Bénin)
T. (229) 30 05 60/30 42 42
pdm@pdm-net.org

(Cameroun), Koudougou (Burkina Faso) et Ziguinchor (Sénégal).

Résultats attendus : la formulation, au niveau de chaque ville, d'une politique d'intervention prenant en compte les besoins identifiés et les demandes des populations. Les actions à mettre en œuvre seront déclinées entre celles pouvant être réalisées avec les moyens financiers locaux mobilisables (financement par les habitants eux-mêmes et fonds publics locaux et nationaux), celles devant également mobiliser des fonds internationaux.

Typologie d'une coexistence aux modalités variées

De récents conflits locaux autour de la desserte en eau ont débouché sur des situations de « guerres » de l'eau qui ont fait l'actualité. Le service de distribution s'effectue selon des modalités contrastées, marquées en zone périurbaine par la coexistence d'un opérateur principal et d'une multiplicité d'organisations communautaires. Une étude a permis d'en dresser une typologie et à travers le cas de Cochabamba en Bolivie, d'analyser les formes de cette coexistence et leurs évolutions.

La ville de Cochabamba en Bolivie est connue internationalement pour la « guerre de l'eau » de 2000, qui a abouti au départ forcé de l'entreprise privée Bechtel, et le retour à une gestion municipale du service d'eau et d'assainissement à travers l'entreprise SEMAPA (Servicio Municipal de Agua Potable y Alcantarillado).

Autre particularité, hors de la zone de distribution actuelle de l'entreprise municipale, des comités d'eau potable communautaires de quartier (*junta del agua*) fournissent de l'eau à plus de 200 000 personnes dans toute la zone périurbaine. Au sein de ces comités, chaque usager est aussi copropriétaire des infrastructures, et l'assemblée générale des usagers constitue l'autorité pour la prise de décision. A l'heure actuelle, à Cochabamba comme dans les cités limitrophes qui constituent avec elle l'axe urbain, l'heure n'est pas à la privatisation, mais à la

discussion : comment les entreprises municipales qui commencent à étendre leur réseau dans ces zones périurbaines peuvent-elles coexister ou coordonner leurs activités avec les comités d'eau potable communautaires (nous entendons ici par entreprise municipale, une entreprise qui fonctionne au niveau de l'ensemble de la commune, sans préjuger de sa nature propre, régie municipale, compagnie d'Etat, ou encore entreprise privée). En effet, dans deux zones périurbaines de Cochabamba, les usagers se déclarent insatisfaits des modèles existants en Bolivie et veulent mettre en œuvre des solutions institutionnelles originales.

Le projet de recherche Negotwat¹ (Negotiation on Water) financé par l'Union européenne sur la

¹ En Bolivie, les institutions participantes sont le Centre AGUA de l'Université San Simón, l'ONG CERES, le CIRAD et le Natural Resource Institute

période 2003-2006 vise à développer des méthodes d'appui à la négociation sur l'accès à l'eau et à la terre en zone périurbaine en Amérique latine avec deux terrains d'application : une zone périurbaine de Cochabamba et deux bassins proches de Sao Paulo.

Tous les cas de figures sont possibles

Dans le cadre du projet Negotwat, et pour appuyer les discussions actuelles sur les modèles de gestion, un bilan a été dressé de l'existence de comités d'eau potable communautaires en zones périurbaines, et leur possible relation avec les entreprises municipales.

Au total, 14 zones périurbaines où la gestion de l'eau est communautaire ont été analysées, principalement en Amérique latine, mais aussi en Afrique.

Ces comités d'eau potable communautaires sont présents en zone périurbaine dans les pays où l'Etat n'a pas mobilisé suffisamment les investissements nécessaires pour assurer la mise en place d'infrastructures d'eau potable et d'assainissement. C'est pourquoi, dans des pays plutôt riches comme le Brésil, l'Argentine ou le Chili, les comités d'eau potable périurbains créés de manière spontanée par les habitants n'apparaissent pas.

Les comités d'eau potable communautaires sont très souvent informels, non reconnus par le gouvernement, et par là peu documentés. Les rares comités où des documents sont disponibles sont généralement ceux créés et/ou appuyés par la coopération internationale et les ONG.

Les formes de coexistence et d'articulation avec une entreprise municipale sont très diverses. La situation où les usagers participent le moins est celle de Caracas au

Venezuela, où les usagers participent seulement à des tables rondes locales, pour orienter les décisions de l'entreprise municipale (dans ce cas, il n'y a pas à proprement parler de comités d'eau potable communautaires). A Manaus, les comités sont en charge du recouvrement des factures et de la lutte contre les connections clandestines et les fuites.

A Tegucigalpa, l'entreprise municipale et les ONG apportent un soutien pour la gestion technique et administrative des comités.

A Quito, les comités ont une autorisation formelle d'utiliser la ressource en eau. Par ailleurs dans certains quartiers, les usagers ont préféré opter pour la gestion de l'entreprise municipale de Quito et les comités ont disparu. Dans d'autres quartiers, un double réseau existe : l'ancien du comité et celui de l'entreprise de Quito.

Enfin, en Bolivie, en Equateur et en Colombie, les comités fonctionnent de manière complètement autonome, sans aucun lien avec l'entreprise municipale. A Dosquebradas en Colombie, les comités ont créé une fédération qu'ils cofinancent avec l'Etat, et qui se montre efficace dans l'appui à la gestion des comités ainsi qu'en matière de représentation dans le dialogue avec les autorités ministérielles.

A partir de ces études de cas, deux types d'organisations communautaires se distinguent : les organisations « ascendantes », construites



Negowat

à l'initiative des communautés de manière autonome, et les organisations « descendantes », créées à l'initiative d'une organisation extérieure à la communauté, et relevant souvent de la coopération internationale. Un premier constat est que les systèmes « ascendants » perdurent dans le temps, mais se trouvent presque toujours bloqués par une gestion déficiente, par un manque d'appui externe. C'est la situation notamment observée à Cochabamba, La Paz et El Alto en Bolivie.

Les comités d'eau potable communautaires sont très souvent informels, non reconnus par le gouvernement, et par là peu documentés. Les rares comités où des documents sont disponibles sont généralement ceux créés et/ou appuyés par la coopération internationale et les ONG.

D'autre part, la survie des systèmes « descendants » dépend en grande partie de la continuité de l'accompagnement initial. Ainsi, les comités des zones périurbaines de Lima, mis en place avec l'appui financier de l'Union européenne et qui ont été abandonnés à eux-mêmes, ont cessé pour moitié de fonctionner.

Au-delà de ces distinctions, un même constat : l'absence de cadre général et de reconnaissance de l'activité de ces comités, l'absence d'appui et de contrôle. Par ailleurs, bien que quelques-uns des cas étudiés puissent être décrits comme performants, il ne semble pas possible de dégager un modèle standard de cogestion entre comités d'eau potable et entreprises municipales. Finalement, dans l'ensemble des cas rencontrés, il n'y a de situation de cogestion entre entreprise municipale et comité d'eau potable que si ces derniers ont été créés par des organisations externes.

	Comités créés par les communautés de façon indépendante	Comités créés par institutions extérieures
Amérique du Sud	Colombie Dosquebradas Equateur Quito Bolivie La Paz, El Alto, Cliza, Sucre, Tiqipaya/Colcapirhua et Cochabamba	Venezuela Caracas Pérou Lima Brésil Manaus
Amérique centrale et Caraïbes		Honduras Tegucigalpa Haïti Port-au-Prince

A Cochabamba, les discussions n'ont pas encore tranché

A Cochabamba, deux zones périurbaines ont été étudiées : celle de la zone Sud et, à l'ouest, celle de deux villes limitrophes, Tiquipaya et Colcapirhua. Dans la zone Sud, l'eau est distribuée par 120 comités d'eau potable, et dans ces deux dernières communes, par 90 comités.

A Tiquipaya et Colcapirhua, les comités fournissent de l'eau à 200 familles en moyenne, et apportent l'eau à domicile, avec dans 60 % des cas l'usage de compteurs volumétriques. Ces comités offrent un tarif de l'eau de l'ordre de 10 centimes d'euro par m³, bien inférieur à celui du SEMAPA. Néanmoins, le droit de connexion de 300 dollars en moyenne est très élevé (l'utilisateur devient cependant copropriétaire des infrastructures du comité). Ces comités sont gérés par une direction bénévole. Les

plus grands comités emploient de 1 à 3 salariés pour la gestion des pompes, la maintenance du réseau et les tâches administratives. Ces comités d'eau potable rencontrent de nombreux problèmes (technique, économique, de gestion), mais ont le mérite de remplir ce service là où ni l'Etat, ni l'autorité communale, ni l'entreprise municipale ne sont intervenus. Par ailleurs, en comparaison, la qualité de service qu'ils délivrent est souvent comparable à celui du SEMAPA.

La question de la coexistence ou de la cogestion entre des comités d'eau potable et entreprise municipale est d'actualité dans deux zones périurbaines de Cochabamba.

Les localités de Tiquipaya et Colcapirhua ont connu une croissance démographique extrême dans les années 90, avec un taux annuel de 11 %. La zone s'est urbanisée très rapidement. Face à la nécessité d'installer un réseau d'assainissement dans cette zone déjà très urbanisée, les deux maires ont initié en 2001 le projet

MACOTI (Mancomunidad Tiquipaya Colcapirhua). Ce projet, d'un montant total d'environ 4 millions de dollars, est financé par un prêt de la Banque Interaméricaine de développement, qui devra ensuite être intégralement remboursé par les usagers. Le projet est devenu très conflictuel, du fait de sa mise en œuvre peu transparente et de la volonté initiale de faire disparaître les comités d'eau potable. En 2003, l'armée dut intervenir et le maire a dû démissionner. En 2004, à l'initiative du ministère de l'Eau et de l'Assainissement, le projet Negowat a organisé une table ronde de discussion autour des modes de gestion. Quatre modèles de gestion furent initialement proposés par les participants : une régie municipale autonome, une société anonyme mixte, une coopérative d'usagers (sans présence des comités au sein de la MACOTI), et enfin une association des comités de Tiquipaya et Colcapirhua. Les deux premiers modèles ont été écartés lors de la table ronde. Le choix reste à faire entre les deux derniers. Il est actuellement envisagé que, outre la gestion du service d'assainissement, la MACOTI vende de l'eau traitée en bloc à chacun des comités d'eau potable, par le biais d'une connexion de son réseau d'eau à chacun des réservoirs des comités. Ces comités seraient libres de fixer le volume acheté chaque mois, et de distribuer et gérer l'eau au sein

de leur propre réseau. Un des problèmes clés reste de savoir comment faire payer le service d'assainissement si ce dernier est géré de façon séparé du service d'eau potable. Cette figure n'a pas été rencontrée dans les 14 différentes études de cas, et dans deux zones périurbaines de Cochabamba où les deux services sont administrés séparément, le recouvrement des coûts de l'assainissement est un échec.

Une autre situation se rencontre dans la zone Sud de Cochabamba où il existe plus de 120 comités, qui souffrent avant tout du manque d'eau et s'approvisionnent pour beaucoup grâce à des camions citernes. Cette zone a été intégrée depuis 2004 à la zone de concession du SEMAPA, mais ce dernier, par manque d'eau et de capacité d'investissement, n'y est pas encore présent.

Par ailleurs, s'est créée en 2004 une Association de Comités de la zone Sud, ASICA SUR, pour fédérer les comités, les appuyer dans leur gestion et négocier ensemble avec le SEMAPA une proposition de cogestion du service d'eau potable. Il est retenu qu'une fois que le SEMAPA pourra offrir de l'eau, il la vendra en bloc aux comités. Ce qui est discuté à l'heure actuelle est de savoir si le SEMAPA délivrera l'eau directement aux comités, ou via ASICA-SUR, qui ensuite la distribuera aux comités.



Negowat

Chateau d'eau de Tikakhatu



Negowat



Negowat

Château d'eau de Chiquicollo, près de Cochabamba

Quel avenir à long terme pour les comités d'usagers ?

Les comités d'eau potable de la zone périurbaine de Cochabamba sont anciens mais sont, dans la quasi-totalité bloqués par une situation de mauvaise gestion et de faible volonté de paiement de la part des usagers. La mauvaise qualité du service renforce la fragilité financière du système. De plus, ils sont confrontés au problème de dégradation de la ressource en eau, tant en terme de qualité que de quantité. Il apparaît donc nécessaire de leur fournir un appui adapté.

Ces comités sont différents des comités de zone rurale utilisant de l'eau de surface. D'abord, ils sont plus grands, ont des coûts de fonctionnement bien plus élevés et par conséquent gèrent plus d'argent (à Tiquipaya, de l'ordre de 2000 dollars par an, contre 100 dollars

en moyenne pour un comité en zone rurale). Ensuite, la population a généralement une éducation formelle plus avancée. Pour ces raisons, les méthodes d'appui à comités en zone rurale ne sont pas adaptées en zone périurbaine.

Ce manque d'appui constaté est certainement dû à un manque de capacité de l'Etat et des municipalités, mais aussi à un choix politique de leur part. En effet, si l'Etat est prêt à accepter des comités en zone rurale, il pense en revanche qu'en zone périurbaine, ces comités doivent disparaître au profit d'entreprises municipales qui permettront notamment de réaliser des économies d'échelle. Pour commencer à répondre au manque de méthode spécifique aux zones périurbaines, le projet Negowat a développé en 2005 une méthode d'appui. Cette méthode se veut participative : les usagers établissent un ordre de priorité des problèmes à traiter, et l'équipe d'ap-

puï facilite la discussion d'alternatives au sein de commissions d'usagers mises en place pour chacun des problèmes prioritaires. Le travail se concentre souvent sur les aspects de gestion : définition ou actualisation des règlements, structure tarifaire, gestion des retards de paiement, etc. La méthode utilise en particulier un jeu de rôles, standard dans sa forme générale, mais qui est ensuite adapté au cas par cas à chaque comité pour parler d'un thème spécifique avec les usagers de base (par exemple les retards de paiement des usagers envers le comité).

A Cochabamba, la majorité des comités d'eau potables souhaitent continuer à fonctionner, et refusent de disparaître pour laisser la place à l'entreprise municipale (en particulier face aux problèmes importants de gestion à la fois du SEMAPA et du projet MACOTI). Il

Reste que ces comités ne peuvent rester isolés les uns des autres. La gestion communautaire de l'eau potable est maintenant reconnue comme un facteur de succès en zone rurale, et constitue une alternative intéressante pour suppléer les incapacités des entreprises municipales dans les zones périurbaines de nombreuses villes de pays du Sud. Cependant, le service ne sera réellement satisfaisant et durable que s'il existe des organisations d'appui à la gestion de ces comités communautaires. Toute la question est donc d'évaluer quelle forme adopter pour cet appui, par exemple l'entreprise municipale, une fédération de comités, ou des ONG ou microentreprises locales.

Par ailleurs, les travaux entrepris n'ont pas cherché à déterminer la performance relative des comités d'eau potable en comparaison de celle d'une entreprise municipale en zone périurbaine d'Amérique latine. Bien que complexe à mettre en œuvre, ce serait sans doute une initiative des plus utiles pour faire avancer les débats en cours.

Contacts

• Nicolas Faysse CIRAD
nicolas.faysse@m4x.org

• Alix Courivaud
alixcourivaud@yahoo.fr

Les rapports d'études et documents méthodologiques produits dans le cadre du projet Negowat sont disponibles (en espagnol et en anglais) sur www.negowat.org

est probable qu'une fois que le niveau de vie sera plus élevé dans ces zones, les usagers ne seront plus intéressés par la gestion communautaire, et délègueront facilement la gestion à une entreprise municipale. Cependant, dans la zone Sud de Cochabamba, Tiquipaya et Colcapirhua, ce changement d'état d'esprit ne s'effectuera probablement pas avant au moins une dizaine d'années.

Gérer l'eau avec les citoyens, quelles alternatives ?

Recueil d'expériences au Sud et pistes de réflexion sur la gestion participative

Nouvelle publication des Amis de la Terre (7 €). Coordination : Majda Bouchanine, Amélie Cevaer. Paris, septembre 2005

A l'occasion du Sommet des Nations unies sur les Objectifs du Millénaire, l'association Les Amis de la Terre publie un rapport axé sur l'efficacité de différents projets participatifs d'accès à l'eau.

Il est reproché aux décideurs français et internationaux de se référer facilement à la « gestion de l'eau avec les communautés » sans vraiment expliquer de quoi il s'agit et sans s'ouvrir aux solutions innovantes mises en oeuvre dans certaines régions du monde.

Les Amis de la Terre se sont penchés sur des expériences intéressantes de gestion de l'eau en concertation avec les usagers. Résultat : un livret de 72 pages, qui explique très concrètement comment fonctionnent ces systèmes et tente de tirer quelques enseignements d'études de cas. Il sera utile à tous ceux qui s'intéressent aux projets d'accès à l'eau au Sud, mais offre aussi au citoyen français des idées pour exiger une meilleure concertation citoyenne à son échelle.

Pour toute commande

France@amisdelaterre.org • T. 01 48 51 32 22
• www.amisdelaterre.org



Guide pratique pour les projets multisectoriels d'approvisionnement en eau et d'assainissement en milieu rural, Vol. 1.

Banque mondiale et BNWP. Nouvelle édition, novembre 2004

L'accès à l'eau et l'assainissement en milieu rural est souvent une des premières priorités des communautés en matière de développement. Il existe de nombreux exemples de communautés participant activement à la planification et à la mise en oeuvre de tels projets. Un des enjeux majeurs qui se pose est comment assurer la qualité et la pérennité des services mis en place. Plusieurs dizaines d'années de pratiques fournissent aujourd'hui un corpus de connaissances utiles et instructif pour répondre à cet enjeu. Ce guide a été conçu pour aider les chefs de projets multisectoriels à tenir compte des connaissances existantes.

Une première partie pose les principes de base en matière d'accès à l'eau et d'assainissement en milieu rural : comment accroître la sensibilisation sur les enjeux spécifiques au secteur. Une analyse d'ensemble permettra de concevoir des stratégies d'intégration des services eau et assainissement dans les projets multisectoriels.

La seconde partie décrit comment les services d'assainissement et les changements de comportements en matière d'hygiène peuvent être obtenus par la promotion. Cette partie présente des lignes directrices pour concevoir des projets avec les communautés rurales. Un cadre de mise en oeuvre est proposé pour chaque étape du cycle projet.

www-wds.worldbank.org/servlet/WDS_IBank_Servlet?pcont=details&eid=000

La coopération décentralisée des collectivités locales

Par Pierre Laye, ingénieur territorial, attaché de coopération au ministère des Affaires étrangères, 200 pages, 69 €. Réf. : DE 454. ISBN : 2-84130-579-1

Cet ouvrage fait le point sur les pratiques des collectivités territoriales pour le développement dans le contexte juridique actuel, dont l'évolution est rappelée et mise en perspective. Il couvre l'ensemble des pratiques, du jumelage à la coopération décentralisée, en passant par la coopération transfrontière. Il identifie les acteurs et les sources de financement qui permettent d'appuyer ou de compléter les actions des collectivités territoriales, y compris au niveau de l'Union européenne. Sont fournies toutes les références aux supports méthodologiques opérationnels qui aideront le praticien tant pour l'élaboration de conventions que pour la mise en place de projets de développement. Enfin, sont décrits, dans le contexte de coopération bilatérale française, les différents concepts qui fondent aujourd'hui les politiques de développement et de coopération dans le monde.

Contact : Territorial – BP 215
38506 Voiron Cedex
T. 04 76 65 87 17
F. 04 76 05 01 63
www.territorial.fr

INFO ACTUALITÉS

Eau et assainissement, quelles stratégies pour les défis du Millénum ?XIII^e congrès de l'Association Africaine de l'Eau (AAE)

à Alger, du 13 au 16 février 2006

Organisé en collaboration avec la société algérienne des eaux (ADE), ce congrès aura pour thème principal : Eau et assainissement, quelles stratégies pour les défis du Millénum ?

De nombreuses sessions thématiques couvriront divers domaines d'activités : financement de l'assainissement en Afrique, assainissement et environnement, réformes institutionnelles, tarification et coûts d'exploitations...

Un espace d'exposition permettra de prendre connaissance d'une large gamme de matériels (équipements divers, logiciels, etc.).

Contact : Association africaine de l'eau
05 BP 1910 Abidjan 05 RCI • T. (225) 21 24 14 43
F. (223) 21 24 26 29 • susher.uade@aviso.ci
www.afwa.org

INFO MULTIMEDIA

Les services publics d'eau d'assainissement : gestion et délégation

CERTU. Réf. OE00505. Prix de vente : 25 €.
Isbn : 2-11-095309-8

Ce cédérom présente les éléments essentiels à connaître pour maîtriser la gestion d'un service public d'eau ou d'assainissement, en régie ou en délégation. Il a pour objectif d'aider ceux qui se chargent d'assister et de conseiller les collectivités locales et établissements publics dans la mise en place, la gestion et le contrôle de ces services.

Il aborde en 8 thèmes subdivisés en sous-thèmes, directement accessibles, les aspects juridiques, financiers, fiscaux, économiques et techniques du sujet en explicitant la réglementation applicable, éclairée par la jurisprudence. En fin d'ouvrage, des exemples illustrent l'application de cette réglementation et une bibliographie permet d'approfondir tous les sujets.

CERTU 9, rue Juliette Récamier 69456 Lyon cedex 06
T. 33 (0)4 72 74 59 59 • bventes.certu@equipement.gouv.fr

INFO APPEL A PROPOSITIONS

012009_20050729091803

Un nouveau programme sur la gouvernance de l'eau

par le PNUD et l'Institut international de l'eau de Stockholm (IWI)

Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et l'Institut international de l'eau de Stockholm (IWI) lancent conjointement un nouveau programme : *Une facilité pour la gouvernance de l'eau au sein du SIWI*. Cette initiative, qui a pour but d'aider les pays en développement à améliorer leur gouvernance dans le domaine de l'eau, cherche à promouvoir la collaboration Sud-Sud ainsi que l'échange d'expériences et de bonnes pratiques, en facilitant le dialogue entre les décideurs. Cette facilité met l'accent sur un ensemble de thèmes très divers qui couvrent la gestion intégrée des ressources en eau, les eaux transfrontières, l'adduction d'eau et l'assainissement, les variations climatiques, etc.

Contact :
www.siwi.org/wgf/wgfgeneral.html

Concours mondial du Development Marketplace

Edition 2006 : alimentation en eau, assainissement et services d'énergie

Appel à projet de la Banque mondiale sur les thèmes de l'alimentation en eau, de l'assainissement et des services de l'énergie.

Le Development Marketplace est un concours organisé par la Banque mondiale pour financer des petits projets de développement innovateurs. L'objectif du DM est d'identifier et de soutenir des idées

novatrices dont les résultats peuvent être étendus à d'autres situations.

Le concours mondial du Development Marketplace a lieu tous les 12-18 mois au siège social de la Banque mondiale à Washington DC. Les prix varient de 40 000 à 150 000 dollars. Depuis son lancement, le concours a attribué des prix à 171 candidats pour un montant total de plus de 23 millions de dollars. Les projets retenus sont mis en œuvre dans plus de 60 pays par des organisations non gouvernementales, des institutions universitaires, des entreprises du secteur privé, des agences gouvernementales, ainsi que d'autres acteurs du développement (entrepreneurs sociaux, organisations de la jeunesse, etc.).

Le programme Development Marketplace vient de lancer son édition 2006 sur les thèmes de l'alimentation en eau, de l'assainissement et des services d'énergie. L'objectif est d'identifier et d'appuyer des solutions innovantes et soutenables, qui puissent ensuite être répliquées et développées. L'enveloppe pour cet appel à projet, ouvert à tous types d'acteurs, s'élève à 4 millions de dollars. Les propositions doivent être envoyées avant le 30 novembre et peuvent recevoir jusqu'à 200 000 \$.

Toutes les informations sur le concours 2006, notamment les directives, le formulaire de candidature, ainsi que des instructions à la formulation des candidatures sont disponibles sur le site de la Banque mondiale.

Contact :
www.banquemondiale.org/EXT/French.nsf/DocByUnid/94F8D8B116C9647685256F7800636473



Des normes ISO sur les services de l'eau

L'Organisation internationale de normalisation ISO développe depuis 2001, au sein de son comité technique ISO/TC 224, des Normes Internationales dont l'objectif est de fournir des lignes directrices pour les activités de service relatives à la gestion des systèmes d'alimentation en eau potable et des systèmes d'assainissement.

L'ISO consiste en un réseau des organismes nationaux de normalisation d'environ 146 pays, coordonné par un secrétariat central basé à Genève, en Suisse.

Par les normes qu'elle produit, l'ISO est en mesure d'agir comme une organisation passerelle où il est possible de parvenir à un consensus sur des solutions qui répondent à la fois aux exigences du monde économique et aux besoins plus larges de la société, par exemple aux besoins des utilisateurs, dont les consommateurs.

Les sujets traités dans les normes du comité technique ISO/TC224 sont : la définition d'une terminologie commune aux différentes parties intéressées ; l'identification des attentes des consommateurs, par la description des éléments de service et de la manière d'exprimer les performances attendues par les usagers ; une liste d'actions à accomplir pour une gestion optimisée de ces services ; des propositions méthodologiques de critères de qualité de service et d'indicateurs de performance mesurables pour permettre, au plan local, de comparer les résultats des services offerts aux usagers aux valeurs d'objectifs fixées par l'autorité responsable de ces services.

Contact : AFNOR (Secrétariat de l'ISO/TC 224)
11, avenue Francis de Pressensé
93571 Saint-Denis la Plaine Cedex
T. 01 41 62 83 70 • www.iso.org • www.afnor.fr
• secrétaire de l'ISO/TC 224 : laurence.thomas@afnor.fr

INFO OFFRE D'EMPLOI

Inter Aide

Recherche un(e) responsable de Programme Hydraulique pour Madagascar (à Manakara, sur la côte sud-est)

Poste à pourvoir en février 2006.

Mission

Dans le cadre d'un programme visant à améliorer l'accès des populations à l'eau potable et à l'assainissement, et à favoriser une prise en charge locale de la maintenance des ouvrages existants, le responsable de programme devra :

- superviser la mise en oeuvre du programme : réalisation de captages de sources, d'adductions, de bornes-fontaines et de puits ; animation et formation à l'hygiène ; construction de latrines, etc. ;
- animer, former et coordonner l'équipe locale (20 personnes) ;
- favoriser la structuration et le développement des comités d'usagers ;
- soutenir la mise en place de systèmes d'entretien ;
- gérer le budget du programme ;
- collaborer avec les autres responsables de projet Inter Aide ainsi qu'avec les bailleurs de fonds locaux (Unicef, Délégation de l'Union européenne).

Profil

- Ingénieur, ou équivalent, ayant des connaissances dans le domaine hydraulique.
- Première expérience professionnelle d'une durée minimum de deux ans.

Statut et conditions

- CDI, statut cadre après 6 mois de volontariat indemnifié.
- SMIC + indemnités terrain + couverture sociale complète + assurance rapatriement

Envoyer lettre manuscrite, CV et photo sous réf. HYDRO/MANAK à

INTER AIDE, 44 rue de la Paroisse, 78000 Versailles

E-mail : interaide@interaide.org

Pour plus d'informations : <http://www.interaide.org>

La Fondation Ensemble

Promouvoir un nouveau développement humain intégrant la protection de l'environnement

La Fondation Ensemble, reconnue d'utilité publique depuis décembre 2004, bénéficie d'une dotation annuelle destinée à soutenir des projets visant à « promouvoir un nouveau développement humain intégrant la protection de l'environnement », qu'ils soient portés par des acteurs du développement issus de la société civile ou de la coopération décentralisée.

Chaque projet choisi doit poursuivre deux objectifs : améliorer concrètement la vie de populations vulnérables ; privilégier la protection de l'environnement et de toutes les espèces vivantes, animales et végétales.

La Fondation établit une stratégie d'intervention trisannuelle. Pour les années 2005-2007, elle souhaite agir dans le cadre de quatre programmes : Eau et assainissement (pays émergents) ; Développement durable (pays émergents) ; Education à l'environnement (France) ; Innovations (France de préférence).

Les projets éligibles

Les projets éligibles dans le cadre du volet Eau et assainissement ont pour objectif principal de parvenir rapidement et de manière durable à équiper les populations marginalisées en dispositifs pérennes d'eau potable et d'assainissement. Ils promeuvent une gestion rationnelle de la ressource : introduction de technologies fiables et

accessibles, plus économes en eau, vision intégrée du circuit de l'eau. Ils partent de demandes exprimées localement et impliquent les partenaires à toutes les étapes. Ils s'initient dans les pays en voie de développement bénéficiant d'une situation politique stable et d'une bonne gouvernance, et mettent en place les structures relais et démontrent le potentiel de réplication. Ils comportent une composante spécifique d'éducation à l'hygiène et à l'environnement et privilégient l'approche genre.

Sauf cas exceptionnel, le financement accordé par la Fondation ne peut être inférieur à 50 000 € par an et par projet proposé. Il ne peut excéder trois ans.

Dans le cas d'un appui trisannuel, le projet sera représenté chaque année devant les instances décisionnaires de la Fondation, pour une nouvelle confirmation de l'appui octroyé, selon les premiers résultats communiqués par les partenaires au projet. 6 projets ont été sélectionnés en 2005, engageant la Fondation pour un montant total de 3 millions d'euros.

En 2006, la commission d'experts statuera à deux reprises, au printemps et en automne. La date prochaine limite de remise des projets (présentation succincte du projet en 3 pages) pour la prochaine commission est fixée au 15 mars 2006.

Fondation Ensemble 45, rue de Babylone 75007 Paris
info@fondationensemble.org • www.fondationensemble.org



Programme Solidarité Eau

32, rue le Peletier
tél. : 33 (0)1 53 34 91 20
fax : 33 (0)1 53 34 91 21
e.mail : pseau@pseau.org
internet : www.pseau.org

La lettre du pS-Eau n° 49

Responsable de la publication :
Pierre-Marie Grondin

Rédacteur en chef :
Guillaume Aubourg

Ont participé à ce numéro :
Guillaume Aubourg
Zarina de Bagneux
Alix Courivaud
Nicolas Faysse
Pierre-Marie Grondin
Ousmane Hane
Mathieu Le Corre
Christophe Le Jallé
Sébastien Leroux
Jacques Monvois
Marie-Noëlle Reboulet
Lisette Provencher

Conception graphique,
réalisation : Solange Münzer

Impression : Dumas-Titoulet Imprimeurs

N° Imprimeur : 43278